

Cote du document:	<u>EB 2019/127/R.29/Add.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>8 d) ii) c)</u>
Date:	<u>10 septembre 2019</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Investir dans les populations rurales

République du Mozambique

Projet de promotion de l'aquaculture
artisanale

Additif

Conseil d'administration — Cent vingt-septième session
Rome, 10-12 septembre 2019

Pour: Approbation

République du Mozambique

Projet de promotion de l'aquaculture artisanale

Additif

L'attention du Conseil d'administration est appelée sur l'additif et modifications ci-après à apporter au rapport du Président sur le Projet de promotion de l'aquaculture artisanale (EB 2019/127/R.29). Pour plus de clarté, les modifications apparaissent en caractères gras et le texte barré correspond aux suppressions.

Page de couverture, titre du document, remplacer le nom du projet par le libellé suivant:

Projet de ~~développement~~ promotion de l'aquaculture artisanale

Page ii, sigles et acronymes,

Projet de ~~développement~~ promotion de l'aquaculture artisanale

Page iv, résumé du financement

Montant du prêt du FIDA: ~~(Équivalent approximativement à 8,6 millions d'USD)~~

Montant du don du FIDA au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD): ~~(Équivalent approximativement à 34,4 millions d'USD)~~

Conditions du prêt du FIDA: Conditions particulièrement favorables (délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service fixe, telle que déterminée par le Fonds à la date d'approbation)

Page 2, la deuxième phrase du paragraphe 11 est modifiée comme suit:

Le Projet de ~~développement~~ promotion de l'aquaculture artisanale (PRODAPE) est par conséquent conçu pour remédier aux principales difficultés qui se présentent dans la filière aquacole et reproduire à plus grande échelle les enseignements tirés jusqu'à présent dans le secteur.

Page 8, la troisième phrase du paragraphe 30 est supprimée:

~~Le financement du FIDA peut être fourni soit en droits de tirage spéciaux (DTS), soit en dollars des États-Unis, soit en euros, sous réserve de l'acceptation par le FIDA d'une demande officielle du Gouvernement mozambicain.~~

Page 13, paragraphe 58

Les modifications en anglais n'entraînent aucun changement dans le texte français.